

# SECONDE

## Nature, Jardin, Paysage et Forêt

Non certifiante



### OBJECTIFS

- Découvrir les 4 secteurs que sont
  - le paysage,
  - la forêt,
  - les espaces naturels et ruraux
  - et les travaux paysagers
- Acquérir un début de professionnalisation dans l'une des trois secteurs en fonction du baccalauréat professionnel de niveau 4 offert par l'établissement de formation.

### PRE REQUIS

Lire, écrire et comprendre un document usuel professionnel,  
Résoudre un problème de mathématiques avec 1 ou plusieurs des 4 opérations.

### PUBLIC

Sortir de classe de 3ème ou reconversion de formation.

Formation accessible à toute personne ayant pour projet de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement tout en générant du lien social, de réaliser des tâches sur des chantiers d'aménagement paysagers en minéral et/ou en végétal.



### DURÉE

Temps plein sur 1 année scolaire de 36 semaines

- 30 semaines en centre de formation
- 1 semaines de stage collectif
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 semaines sur le temps scolaire et de 1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires

Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat

### ORIENTATION ET PERSPECTIVES

**L'apprenant développe les compétences suivantes :**

- Découverte des réalités professionnelles
- Développement pratique de savoir faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels
- Développement pratique d'un savoir être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe...
- Acquisition de l'autonomie
- Développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

**Poursuite d'étude possible :**

Si l'apprenant a un bon niveau scolaire, il peut intégrer un BAC professionnel Aménagements Paysagers ou d'une autre spécialité



## CONTENU DE FORMATION

### **EG1 - Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde :**

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement sociale et culturel

### **EG2 - Langues et cultures étrangères :**

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

### **EG3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi :**

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

### **EG4 - Culture scientifique et technologique :**

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

### **EP1 - Contexte des chantiers d'aménagement :**

Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux

### **EP2 - Travail sur le chantier d'aménagement :**

Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés.





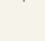
### **EP3 - Travaux des aménagements paysagers :**

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers.



## MODALITES D'EVALUATION

- ▲ Evaluation formative tout au long de l'année de 2nde
- ▲ Edition de 3 bulletins scolaires avec résultats et appréciations de l'équipe pédagogique qui permettront d'orienter l'élève sur sa poursuite d'études en BAC professionnel

## MODALITES PEDAGOGIQUES

-  Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement :
  - ▲ Espaces verts,
  - ▲ Matériel spécifique pour les travaux en espaces verts....
-  Remise d'une bourse d'équipement pour les TP, financé par le CR AURA.
-  Interventions et visites professionnelles
-  Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels
-  Pas de frais pédagogiques supplémentaires (en dehors de participation éventuelle à des sorties pédagogiques (voyage scolaire...))

## CONDITIONS D'ACCES

-  Affectation post 3ème selon la procédure Affelnet.
-  Prise de contact possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre.

